GROUPE UNIVERT	SYSTÈME DE GESTION INTÉGRÉ DES OPÉRATIONS (SGIO) Politique (SGIO-GU-POL-02)	No. du document: SGIO-GU-POL-02
		Date de révision : 2026-10-06
	POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)	Version : 1
		Préparé par : Surintendant SSE
		Approuvé par : Directeur général

1. Énoncé

La direction du Groupe UniVert accorde une importance majeure à la prévention en matière de santé, sécurité et bien-être psychologique au travail, en plaçant l'humain au cœur de ses actions. La SST est une valeur fondamentale de l'organisation et doit être prise en compte dans toutes les activités, toutes les décisions et tous les secteurs d'opération.

Le Groupe UniVert s'engage à maintenir et à améliorer en continu ses conditions de travail afin de protéger la santé, la sécurité et l'intégrité psychologique de ses travailleurs et travailleuses. La prévention est indissociable de la production : en matière de sécurité, nous avons tous un rôle essentiel.

2. Portée

Cette politique s'applique à l'ensemble du personnel du Groupe UniVert, ainsi qu'aux sous-traitants, fournisseurs et partenaires qui exécutent des travaux pour ou au nom de l'organisation. Toute personne présente sur nos sites doit respecter les exigences SST en vigueur.

3. Engagements du Groupe UniVert

- Intégrer la SST à la planification, l'exécution et le suivi de toutes ses activités.
- Respecter et viser à dépasser les lois, règlements et exigences applicables en SST.
- Identifier, évaluer et réduire les risques afin de prévenir les accidents, incidents, maladies professionnelles et dommages matériels.
- Favoriser un climat de travail sain et respectueux, incluant la prévention des risques psychosociaux et la promotion du bien-être psychologique.
- Mettre en place les ressources, outils, formations et mécanismes nécessaires pour soutenir une culture SST forte.
- Déployer une démarche d'amélioration continue (mesures correctives, suivi, audits, indicateurs, participation).

4. Responsabilités

4.1 Direction

- Assurer le leadership SST et rendre disponibles les ressources nécessaires.
- Rendre les gestionnaires imputables des résultats SST et soutenir leur rôle de prévention.

- Permettre la participation active des travailleurs (programme de prévention, comité SST, remontées terrain, suggestions).
- S'assurer que les risques (incluant psychosociaux) sont évalués régulièrement et que des mesures sont mises en place pour les prévenir et les traiter.

4.2 Gestionnaires

- Assurer la santé, la sécurité et le bien-être psychologique de leurs équipes.
- Fournir la formation et l'encadrement nécessaires, et faire appliquer les méthodes de travail sécuritaires.
- S'assurer que les risques sont contrôlés (mesures, procédures, EPI, consignes) et exercer une diligence raisonnable.
- Agir sans délai en présence de conditions dangereuses ou de comportements non sécuritaires.
- Participer à la mise en œuvre du plan des mesures d'urgence et appliquer les mesures requises lors d'événements.

4.3 Employés

- Travailler de façon sécuritaire, pour eux-mêmes et pour leurs collègues.
- Respecter les politiques, procédures, règles de sécurité et utiliser correctement les équipements de protection.
- Signaler immédiatement tout incident, accident, situation dangereuse, quasi-incident et dommage matériel, et collaborer aux enquêtes.
- Contribuer à l'amélioration continue en proposant des solutions et en participant aux démarches de prévention.
- Adopter des comportements favorisant un environnement de travail sain et respectueux.

5. Application et révision

La direction est responsable de l'application de la présente politique. Cette politique est communiquée à l'ensemble du personnel et est rendue disponible aux parties intéressées. Elle est revue périodiquement afin d'assurer sa pertinence et son adéquation avec les orientations du Groupe UniVert.

Signatures

Directeur Général **Groupe UNIVERT** **Stéphane Gagnon** GROUPE UNIVERT	**Présidence du conseil d'administration** **Groupe UNIVERT** **Mathieu Simard** GROUPE UNIVERT
Signature : _____ Date : 05/11/26	Signature : _____ Date : 23 octobre 2026